



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DES ARDENNES**



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ARDENNES**

PROJET DE CREATION D'UNE LICENCE PROFESSIONNELLE

« STRATEGIE D'ENTREPRISE
EN MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL »

A CHARLEVILLE-MEZIERES

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DES ARDENNES

18 A avenue Georges Corneau
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
☎ 03 24 56 62 62 - 📠 03 24 56 62 22

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ARDENNES

1 avenue du petit bois
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
☎ 03 24 56 89 40 - 📠 03 24 33 50 77

PREAMBULE

La préservation de l'environnement, des milieux naturels, la lutte contre les gaz à effet de serre et contre le réchauffement climatique représentent un véritable enjeu pour notre société.

Le concept de développement durable défini pour la première fois en 1987 dans un rapport établi pour l'ONU repose sur 3 piliers : un pilier économique, un pilier sociétal et un pilier environnemental.

Le sommet de la Terre en 1992 à RIO et le sommet du développement durable de Johannesburg en 2002 notamment, montrent combien la communauté internationale se préoccupe d'environnement.

C'est sous l'égide du Grenelle de l'environnement que la France désire aller plus loin en matière de développement durable.

Plus récemment, la directive européenne REACH entrée en vigueur en 2007 concernant l'usage des produits chimiques renforce les prises de conscience sur l'impact de ces produits tant sur la santé que sur l'environnement.

Ce contexte politique et réglementaire prouve à quel point il est indispensable d'associer l'environnement à toute stratégie d'entreprise.

La dynamique économique et sociale engendre une croissance des flux de matières et d'énergies ainsi qu'un développement considérable de substances produites ou importées.

Cet usage intensif des différentes ressources a un impact incontestable sur l'environnement.

L'un des défis de ce siècle est d'allier croissance économique et éco industrie.

A l'interface entre les contraintes de la production, réalité des marchés et équilibre économique, le manager environnemental se préoccupera d'accompagner les différents services d'une entreprise ou les collectivités territoriales à trouver des réponses alliant environnement et rentabilité.

Afin de répondre à ces problématiques, **l'Université de Reims Champagne-Ardenne**, au travers de son **IUT de Charleville-Mézières**, associé au **lycée agricole de St Laurent**, a déposé un **projet de licence professionnelle « stratégie d'entreprise en management environnemental »**. La mise en place d'une telle formation axée sur l'ingénierie et le management environnemental apparaît nécessaire pour former des spécialistes.

Bien que ce dossier n'ait pas été intégré dans le cadre du programme quadriennal 2008-2011, les autorités académiques, et notamment le rectorat retiennent avec intérêt cette demande. Elles sollicitent de façon objective et précise une **étude d'employabilité sur le public sortant de cette formation**.

La Chambre d'agriculture des Ardennes est sollicitée pour l'organisation et l'élaboration de ce travail. Dans le cadre de la Chambre Economique réunissant les 3 organismes consulaires des Ardennes, elle sollicite elle-même la CCI pour mettre en place une **étude d'opportunité visant à étudier les besoins réelles des entreprises** dans le domaine concerné par cette formation.

L'étude comprend trois volets principaux :

- une approche quantitative qui vise à mesurer l'offre et la demande d'emploi dans le secteur d'activité observé. Pour cela, on retient la nomenclature ROME mise en place par l'ANPE, selon des codes métiers en rapport avec les besoins des entreprises et des collectivités, à savoir : 61113 Chargé/Chargée d'études et d'environnement - 53213 Cadre technique d'hygiène et sécurité - 53131 Cadre technique de l'environnement - 23211 Conseiller/Conseillère en développement local – 52234 Technicien/Technicienne en environnement des industries de process,
- une approche terrain, centrée sur les attentes des entreprises de plus de 50 salariés et de certains établissements publics, situés en région Champagne-Ardenne et dans les territoires proches des Ardennes (les départements de l'Aisne et de la Meuse). Un questionnaire a donc été envoyé mi-février auprès de 1282 entreprises et 79 établissements du secteur public (hôpitaux, communauté de communes, établissements militaires) susceptibles de générer des postes en environnement,
- une analyse de l'orientation des jeunes diplômés de niveau III (DUT, DEUG, BTS) et les principales formations susceptibles d'entrer en concurrence avec la licence professionnelle.

I. L'offre et la demande d'emplois en « stratégie d'entreprise en management environnemental »

Les divisions statistiques de Champagne-Ardenne, de Picardie (pour l'Aisne) et de Lorraine (pour la Meuse) des directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ont été contactées, pour établir les bases de données sur l'offre et la demande d'emploi

Les données transmises ont trait aux cinq codes « métier » intéressant la formation :

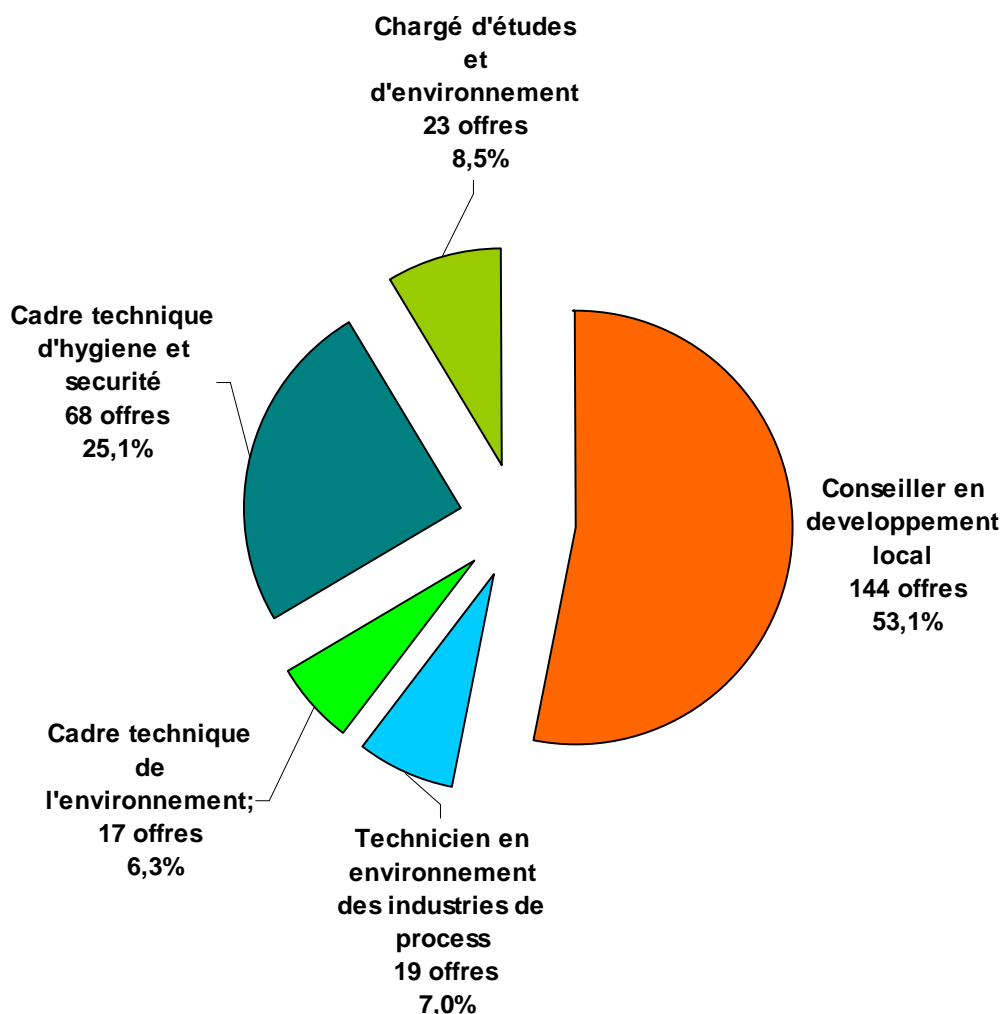
- 61113 Chargé/Chargée d'études et d'environnement
- 53213 Cadre technique d'hygiène et sécurité
- 53131 Cadre technique de l'environnement
- 23211 Conseiller/Conseillère en développement local
- 52234 Technicien/Technicienne en environnement des industries de process.

Les informations recueillies concernent l'offre d'emploi (les besoins des entreprises et des administrations) et la demande d'emploi, c'est-à-dire le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois répertoriés face à cette demande (par code métier).

A. L'offre d'emploi

Répartition du nombre d'offres d'emploi par métier en 2008

Pour les cinq codes métier intéressant la formation, on comptabilise sur la zone géographique de référence, **271 offres d'emploi en 2008**, qui se répartissent de la façon suivante :

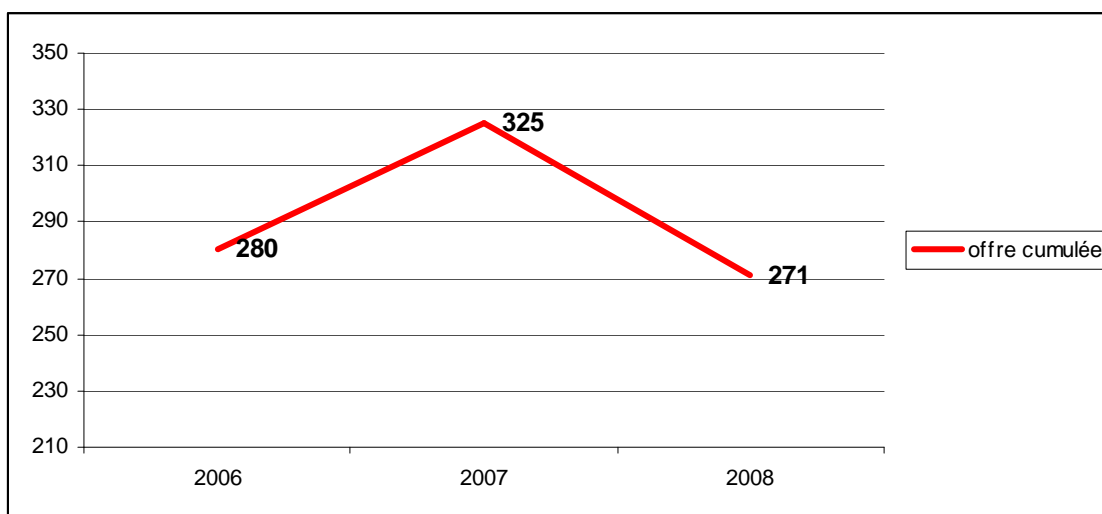


Plus de **50 %** des débouchés de la licence professionnelle intéressent le métier de **conseiller en développement local**. Ces postes sont pour la plupart proposés par les E.P.C.I. (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) que sont les communautés d'agglomération, communautés de communes, les pays, ...et les établissements para-publics.

Le second poste à présenter des débouchés pour les diplômés a une consonance industrie puisqu'il concerne les **cadres techniques hygiène et sécurité**, à hauteur d'une offre sur quatre en 2008.

Les autres offres se répartissent à peu également entre technicien en environnement des industries de process (7,0%), cadre technique de l'environnement (6,3%) et chargé d'études et d'environnement (8,5%).

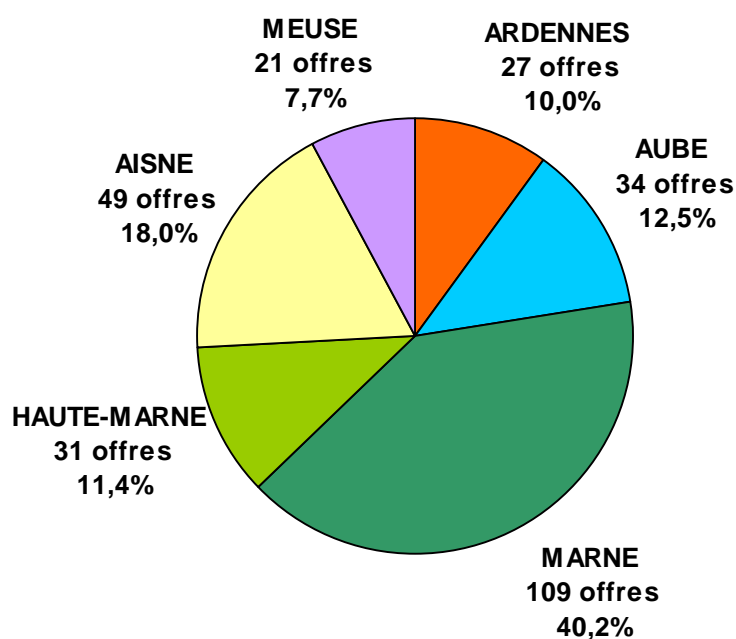
Evolution du nombre d'offres d'emploi depuis 2006



Le nombre d'offres a diminué en 2008, par rapport à 2007 ; mais il retrouve son niveau de 2006.

On note un volume élevé d'offres sur la zone géographique de référence alors que le nombre d'élèves sortants de la licence professionnelle envisagée s'élèverait à environ 32 étudiants.

Répartition des offres d'emploi 2008 par département

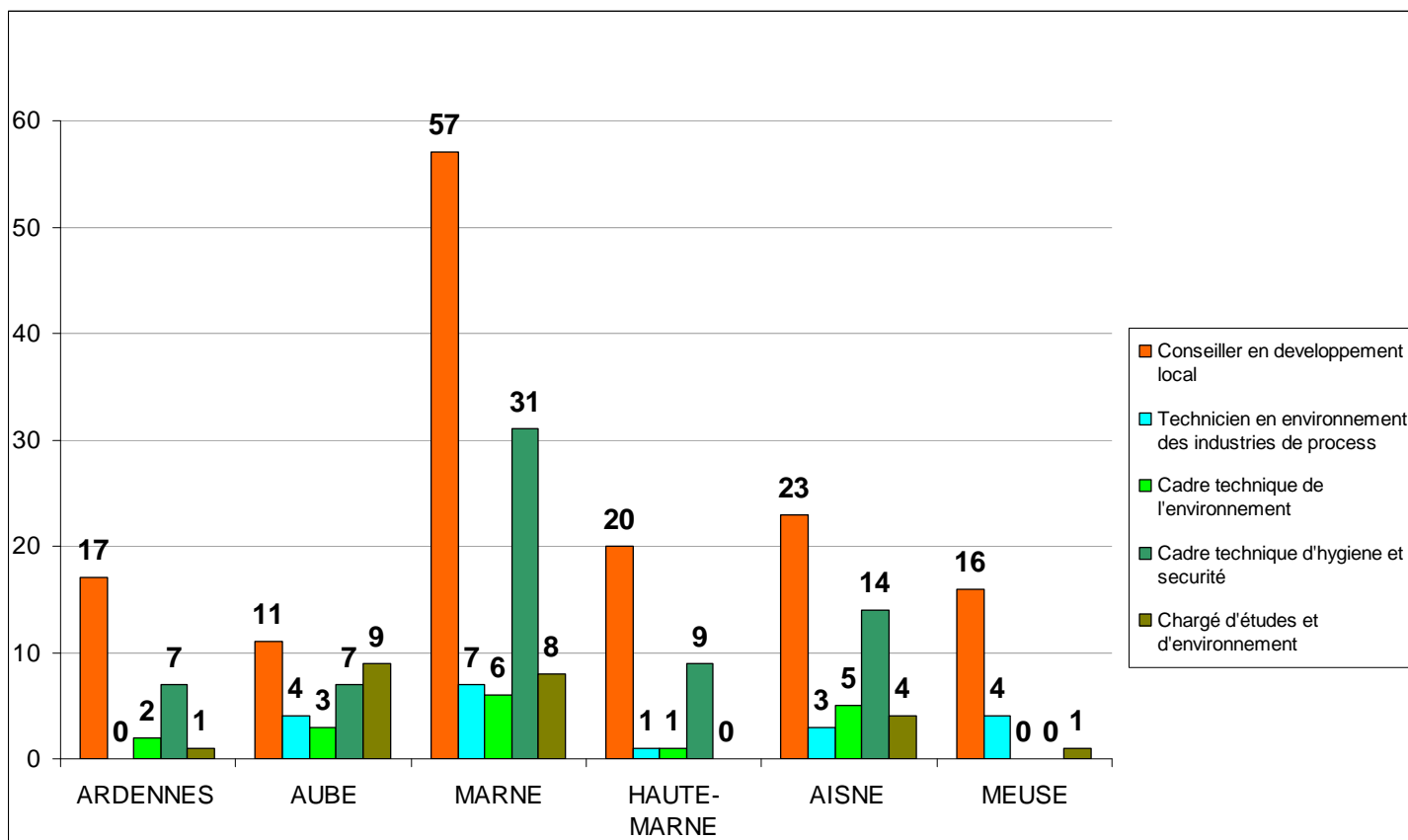


40,2 % des offres proposées sur les métiers liés à l'environnement se situent dans la **Marne**, ce qui apparaît logique étant donné le poids économique et administratif que représente ce département.

Ensuite, l'**Aisne** apparaît comme présentant des débouchés assez importants : presque une offre sur cinq est déposée dans ce département (compte tenu de l'ensemble de la zone géographique d'étude). La continuité géographique de ces deux départements avec les Ardennes permet d'envisager des placements à proximité, pour les étudiants issus de la licence professionnelle.

Ensuite, l'Aube, la Haute-Marne et les Ardennes se répartissent à hauteur de 10 à 12 % le reste des offres, le département de la Meuse étant le moins pourvoyeur d'emplois dans le secteur de l'environnement.

Répartition des offres d'emploi 2008 par département et par poste



Les postes de conseiller développement local sont surtout recherchés dans la Marne et dans l'Aisne.

On note pour certains métiers l'absence de besoins locaux : technicien en environnement dans les Ardennes, cadre technique de l'environnement et hygiène et sécurité dans la Meuse.

Ce que l'on peut retenir de l'offre d'emploi dans les métiers de la stratégie d'entreprise en management environnemental

- plus d'une moitié des postes proposés sont des postes de conseillers en développement local et un poste sur cinq concerne les cadres techniques hygiène et sécurité,
- les offres sont localisées à 40 % dans la Marne mais on observe une répartition territoriale des postes, puisque 18 % sont offerts par les établissements de l'Aisne et 10 à 12 % par les autres départements compris dans la zone d'étude (Aube, Ardennes, Haute-Marne), la Meuse restant quelque peu en retrait de par le volume d'offres qu'elle propose,
- les débouchés d'une licence professionnelle « stratégie d'entreprise en management environnemental » se situent dans des zones géographiques limitrophes des Ardennes, ce qui permettra le placement des diplômés mais aussi l'accueil des étudiants issus des départements extérieurs aux Ardennes.

B. La demande d'emploi

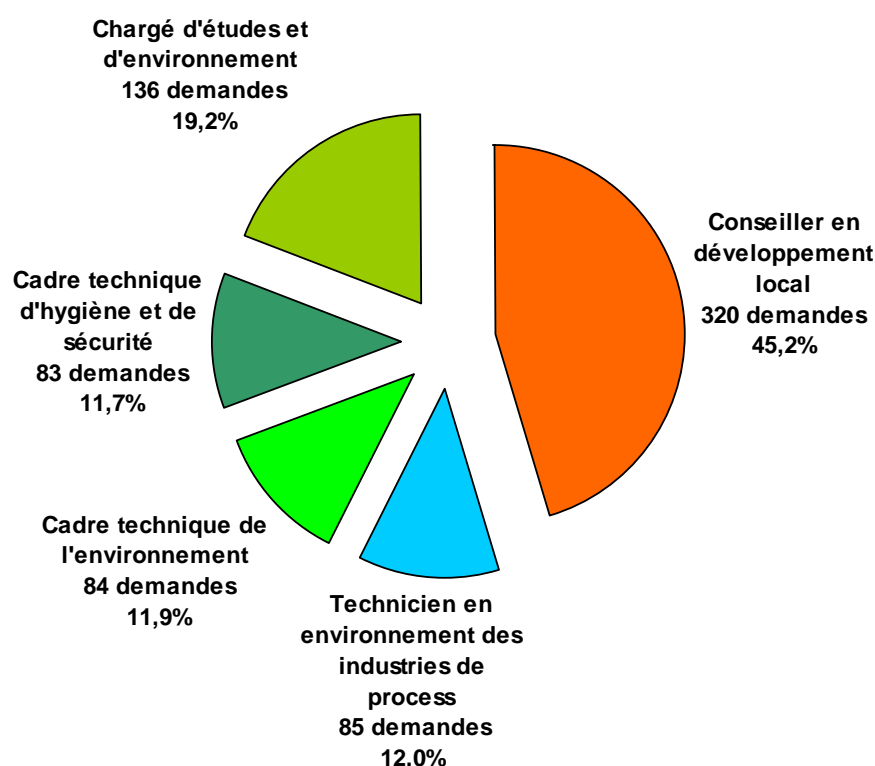
Si l'analyse de l'offre permet d'établir un ordre de grandeur quant au volume du nombre de postes déposés par les entreprises et les collectivités locales, il reste à établir le nombre de demandeurs en rapport.

L'objectif consiste à avoir un éclairage sur les « tensions » pouvant exister sur les métiers concernés par la licence professionnelle.

La demande d'emploi fait référence aux demandeurs **de catégorie 1**, immédiatement disponibles et recherchant un poste à durée indéterminée. Cette catégorie représente 66 % des demandeurs d'emploi dans les métiers répertoriés comme étant des débouchés pour les étudiants.

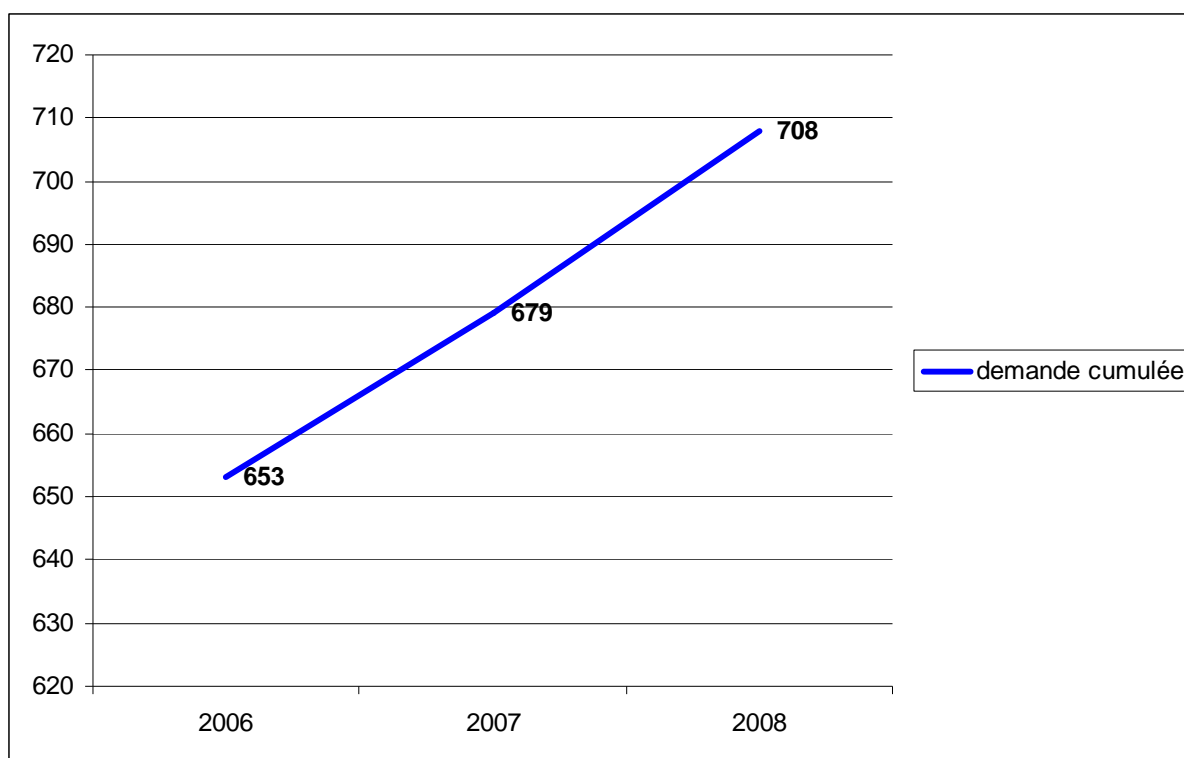
Répartition du nombre de demandes d'emploi par métier en 2008

Pour les cinq codes métier intéressant la formation, on comptabilise sur la zone géographique de référence, **708 demandeurs d'emploi en 2008**, qui se répartissent de la façon suivante :



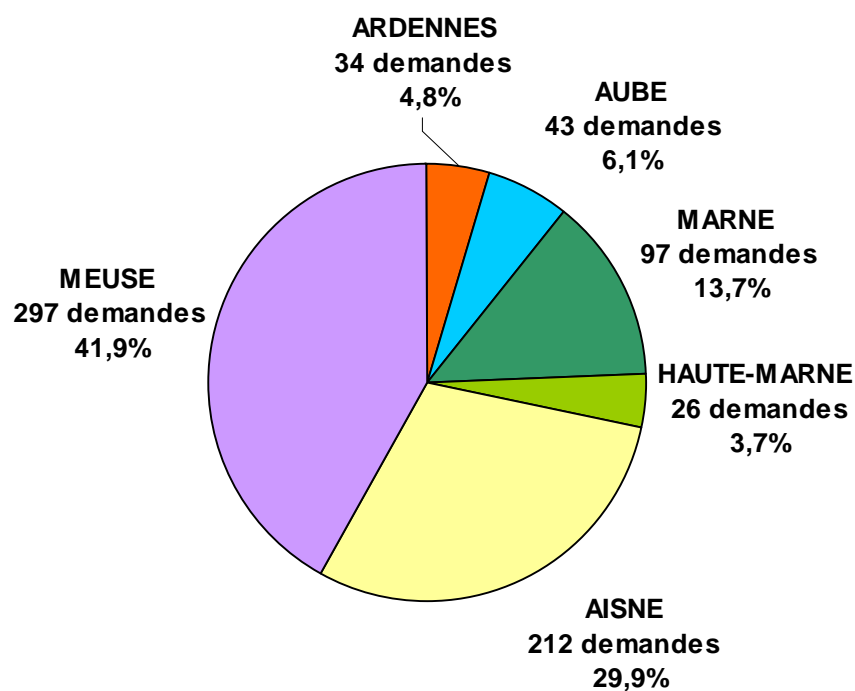
Presque **50 %** des demandes concernent les postes de **conseiller en développement local** avec 320 demandeurs d'emploi répertoriés sur la Champagne-Ardenne, l'Aisne et la Meuse. Le second poste à faire l'objet d'un certain nombre de demandes (une sur cinq) apparaît assez spécifique : **chargé d'études et d'environnement**. Les autres postes demandés se répartissent équitablement (12 % environ chacun) entre technicien en environnement des industries de process, cadre technique de l'environnement et cadre technique d'hygiène et de sécurité.

Evolution du nombre de demandes d'emploi depuis 2006



Le nombre de demandeurs d'emploi a progressé de 8,6 % sur les 3 dernières années, pour atteindre environ 700 personnes en 2008. Ces 708 demandeurs d'emploi représentent **1,0 %** des demandeurs d'emplois de la zone géographique d'étude.

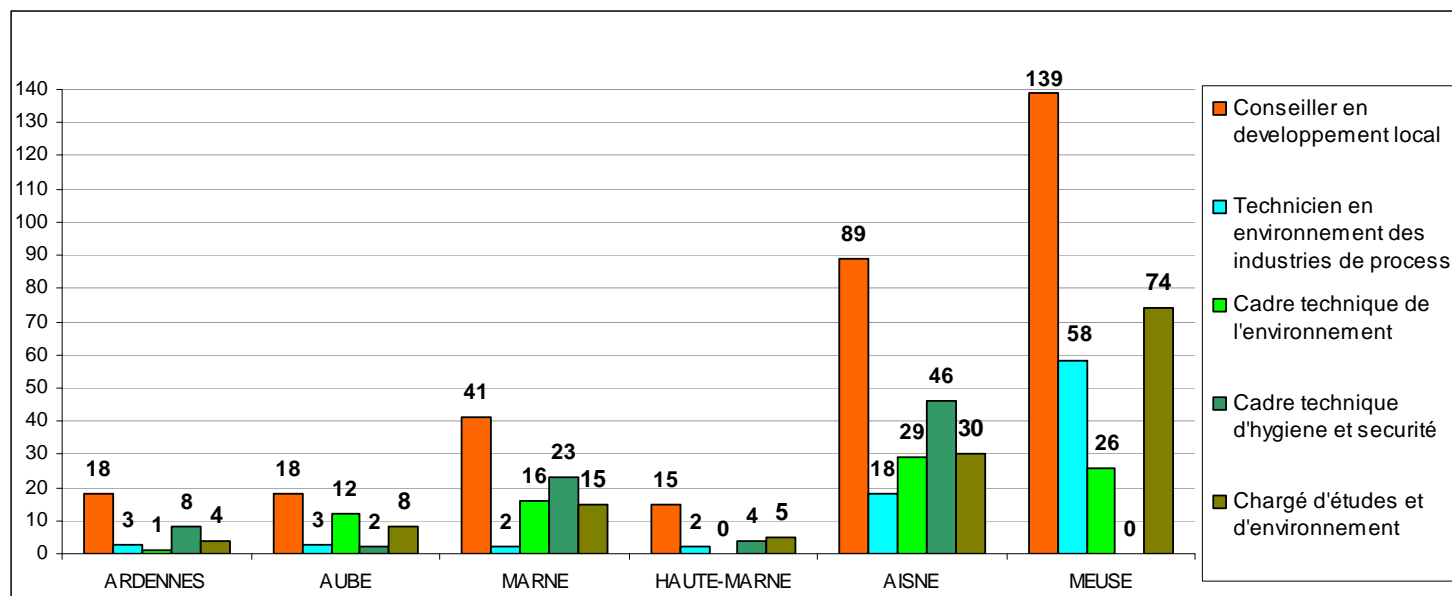
Répartition des demandes d'emploi 2008 par département



La Marne, qui présente **40,2 %** des offres dans les métiers liés à l'environnement, comptabilise seulement **13,7 %** des demandes d'emploi.

Ainsi, le nombre de demandes d'emploi dans les métiers intéressant la licence professionnelle apparaît élevé dans l'Aisne et la Meuse. **71,8 %** des demandeurs d'emploi de catégorie 1 se trouvent dans ces deux départements.

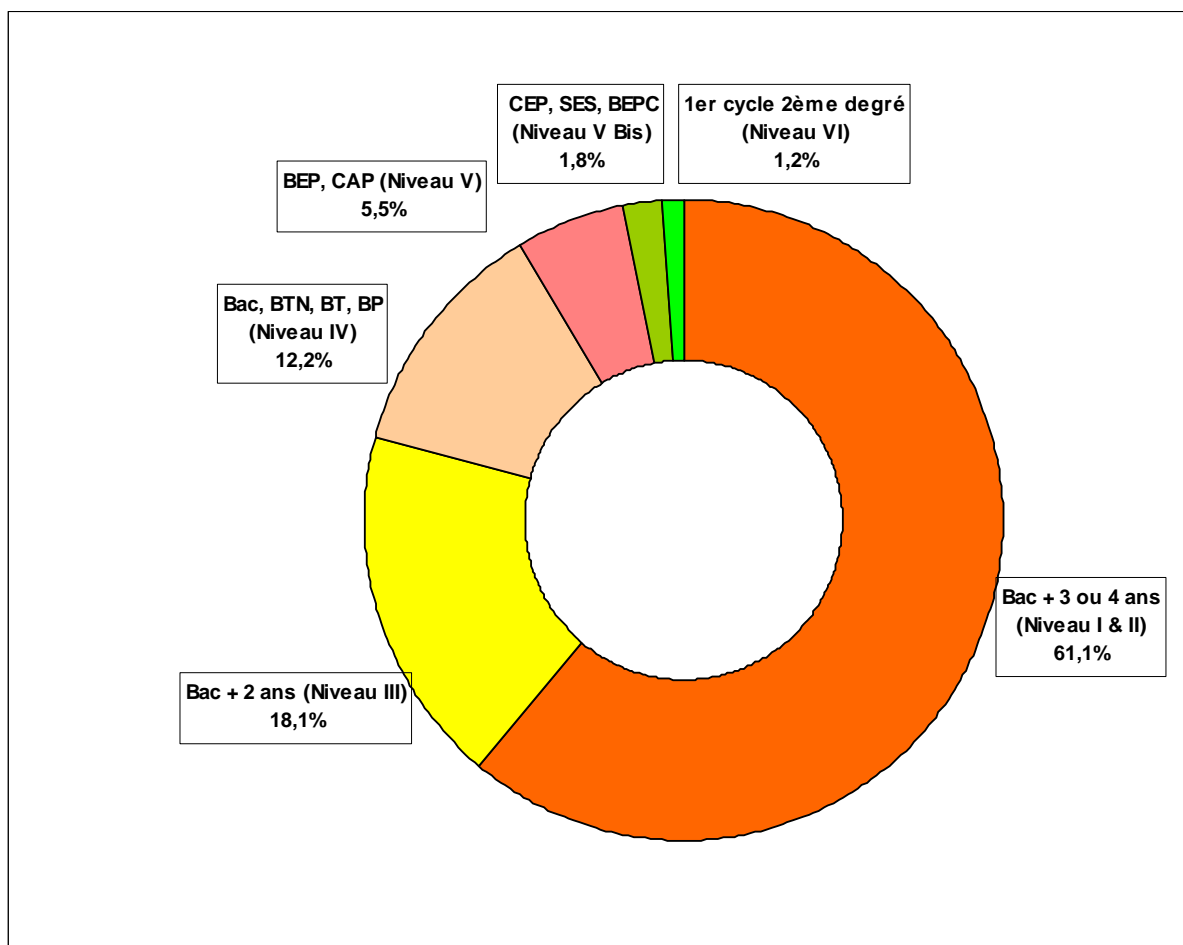
Répartition des demandes d'emploi 2008 par département et par poste



Dans les métiers concernés, une forte proportion des demandeurs d'emploi de la Meuse (**46,8 %**) est en recherche de postes de conseiller développement local ; de la même façon, pour l'Aisne, 42 % des demandes dans les métiers liés à l'environnement se concentrent sur ces postes.

Dans l'Aisne, on note aussi une proportion assez importante de demandes (21,7%) sur les postes de **cadre technique hygiène et sécurité**, alors que la Meuse concentre par ailleurs 74 demandeurs « **chargés d'études et d'environnement** » (24,9 % des DEFM répertoriés dans les cinq métiers à débouchés).

Répartition des demandes d'emploi 2008 par niveau de formation

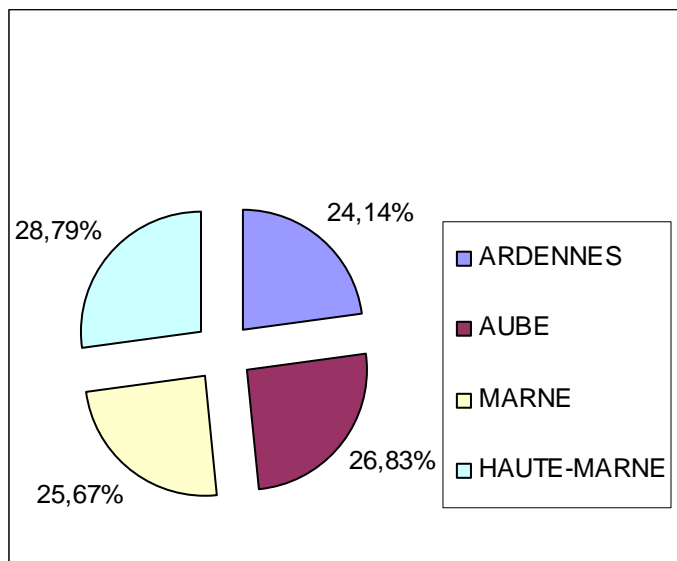


Pour les 5 catégories de métiers concernés par la licence professionnelle, on observe un **niveau de formation élevé** parmi les demandeurs d'emploi : 61,1 % possèdent un niveau I ou II (soit un bac+3 ou +4 et plus).

Ces niveaux de formation correspondent à l'offre puisque les postes de cadres en environnement représentent **31,4 %** des postes recherchés dans ce domaine (hors conseiller en développement local, dont on ne sait pas si ce sont des postes d'encadrement ou non).

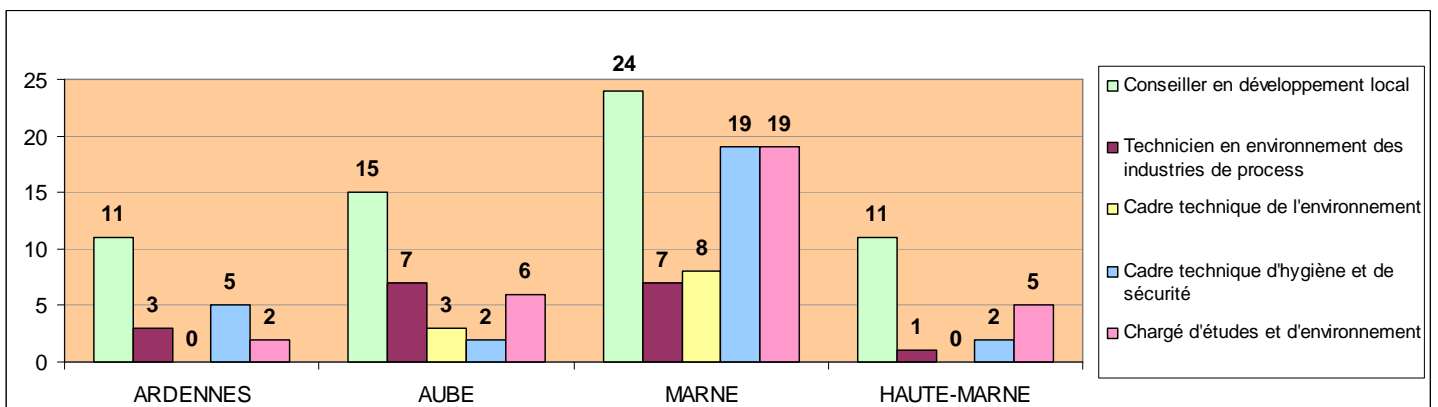
Part des moins de 25 ans sur la demande globale en 2008

Nota : les valeurs sont disponibles uniquement sur la région Champagne-Ardenne



En moyenne, **26 %** des demandeurs d'emploi, dans les catégories de postes sélectionnés, ont moins de 25 ans.

Répartition des moins de 25 ans par poste



Le poste de **conseiller en développement local** est le plus largement recherché par les **moins de 25 ans** et ce quelque soit le département. Dans la Marne, on note 19 demandes de cadre technique hygiène et sécurité et 19 demandes sur les postes de chargé d'études et d'environnement.

Ce que l'on peut retenir de la demande d'emploi dans les métiers de la stratégie d'entreprise en management environnemental

- 45,2 % des demandes d'emploi concernent les postes de conseillers en développement local et un poste sur cinq a trait aux métiers de chargé d'études et d'environnement.
- Le nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers de l'environnement a progressé de 8,5 % depuis 2006.
- Les demandeurs dans ces métiers habitent la Meuse (41,9 %) et l'Aisne (29,9 %) alors que la Marne qui concentre le volume le plus important d'offres n'accueille que 13,7 % des demandes.
- Le poste de « conseiller développement local » reste le plus recherché, dans la Meuse et l'Aisne.

C. Le rapport entre l'offre et la demande

Etablir le rapport entre l'offre et la demande d'emploi revient à calculer un taux de tension sur les postes, pour l'ensemble de la zone géographique concernée.

Le taux de tension équivaut à établir le rapport entre la demande (demandeurs de catégorie 1) et l'offre. Plus **ce taux est élevé, plus l'offre est faible et la demande forte.**

Taux de tension par département pour les cinq métiers concernés par la licence professionnelle

ARDENNES	AUBE	MARNE	HAUTE-MARNE	AISNE	MEUSE	Ensemble de la zone géographique d'observation
1,3	1,3	0,9	0,8	4,3	14,4	2,6

Sur l'ensemble de la zone géographique, la tension est assez **forte** pour les métiers liés à l'environnement. En moyenne, **à une offre correspond trois demandeurs**, ce qui montre que les offreurs peuvent rencontrer des difficultés à pourvoir leurs postes dans la zone géographique de l'étude.

Si en région Champagne-Ardenne, la tension est importante pour les métiers liés à l'environnement, elle s'avère **moins forte dans l'Aisne** et nettement **plus favorable** aux établissements qui proposent des postes **dans la Meuse** avec 1 poste pour 14 demandes.

Taux de tension par métier concerné par la licence professionnelle - Ensemble de la zone géographique d'observation

Conseiller en développement local	2,2
Technicien en environnement des industries de process	4,5
Cadre technique de l'environnement	4,9
Cadre technique d'hygiène et de sécurité	1,2
Chargé d'études et d'environnement	5,9
Ensemble des métiers concernés	2,6

La tension est forte pour les postes de **cadre technique hygiène et sécurité** (un rapport de 1 pour 1, c'est-à-dire une offre pour une demande) et de **conseiller en développement local** (1 offre pour 2 demandeurs). Elle s'atténue dans les métiers de chargés d'études et d'environnement et de cadre technique de l'environnement.

Ce que l'on peut retenir du rapport offre / demande d'emploi dans les métiers de la stratégie d'entreprise en management environnemental

- La région Champagne-Ardenne est marquée par une tension assez forte entre offreurs et demandeurs d'emploi dans les métiers ayant trait à l'environnement, le constat est différent dans l'Aisne et la Meuse. Cet état de fait oblige les **établissements à des recrutements extérieurs à la région**.
- Par ailleurs, la tension s'exerce surtout sur les postes de **cadre technique hygiène et sécurité** et de **conseiller développement local**.

II. Analyse de l'enquête réalisée auprès des entreprises et de certains établissements publics

A. Méthodologie

L'enquête a été menée auprès des entreprises de plus de 50 salariés et de certains établissements publics, situés en région Champagne-Ardenne et dans les départements de l'Aisne et de la Meuse.

Un questionnaire (en annexe I) a donc été envoyé mi-février auprès de 1282 entreprises et 79 établissements du secteur public (hôpitaux, communauté de communes, établissements militaires) susceptibles de générer des postes en environnement.

Les **1361 établissements** interrogés se répartissent de la manière suivante :

Ce sont l'Aisne, la Marne, l'Aube et les Ardennes qui concentrent le plus grand nombre d'établissements interrogés (entreprises de plus de 50 salariés).

Notons que le **secteur industriel** est le plus représenté avec 52 % des envois, soit un peu plus d'**un établissement sur deux**.

	AISNE	ARDENNES	AUBE	HAUTE-MARNE	MARNE	MEUSE	AUTRES DEPARTEMENTS	TOTAL
Industrie	168	105	106	74	196	59		708
Services	59	30	68	27	130	26		340
Commerce	53	27	32	17	89	16		234
Etablissements publics	15	11	9	12	19	7	6	79
TOTAL	295	173	215	130	434	108	6	1361

Question 1 : Identification de l'entreprise

Panel des répondants : 119 établissements

Si le taux de réponse peut apparaître faible (absence de réponse supplémentaire malgré une relance téléphonique), à 8,7 %, il n'en demeure pas moins, que l'on peut estimer fiable l'analyse qui va suivre étant donné le **volume des réponses**.

	AISNE	ARDENNES	AUBE	HAUTE-MARNE	MARNE	MEUSE	AUTRES DEPARTEMENTS	TOTAL
Industrie	13	15	9	11	27	2		77
Service	4	4	5	1	6	0		20
Commerce	2	1	2	3	8	1		17
Etablissements publics	1	0	0	1	1	1	0	5
ENSEMBLE	20	20	16	16	42	4	0	119

Presque deux tiers (**64,7 %**) des établissements **industriels** alors que leur poids dans le panel de départ s'élève à 52 %. C'est le secteur qui semble le plus sensible et le plus intéressé par la création de la licence professionnelle « stratégie d'entreprise en management environnemental ».

Les établissements publics sont quasi absents des réponses car peu sensibilisés par la question au départ. En effet, le courrier était destiné en tout premier lieu aux chefs d'entreprise, transmis par ailleurs par des chefs d'entreprise que sont les présidents de la CCI des Ardennes et de la Chambre d'Agriculture des Ardennes (voir courrier en annexe II).

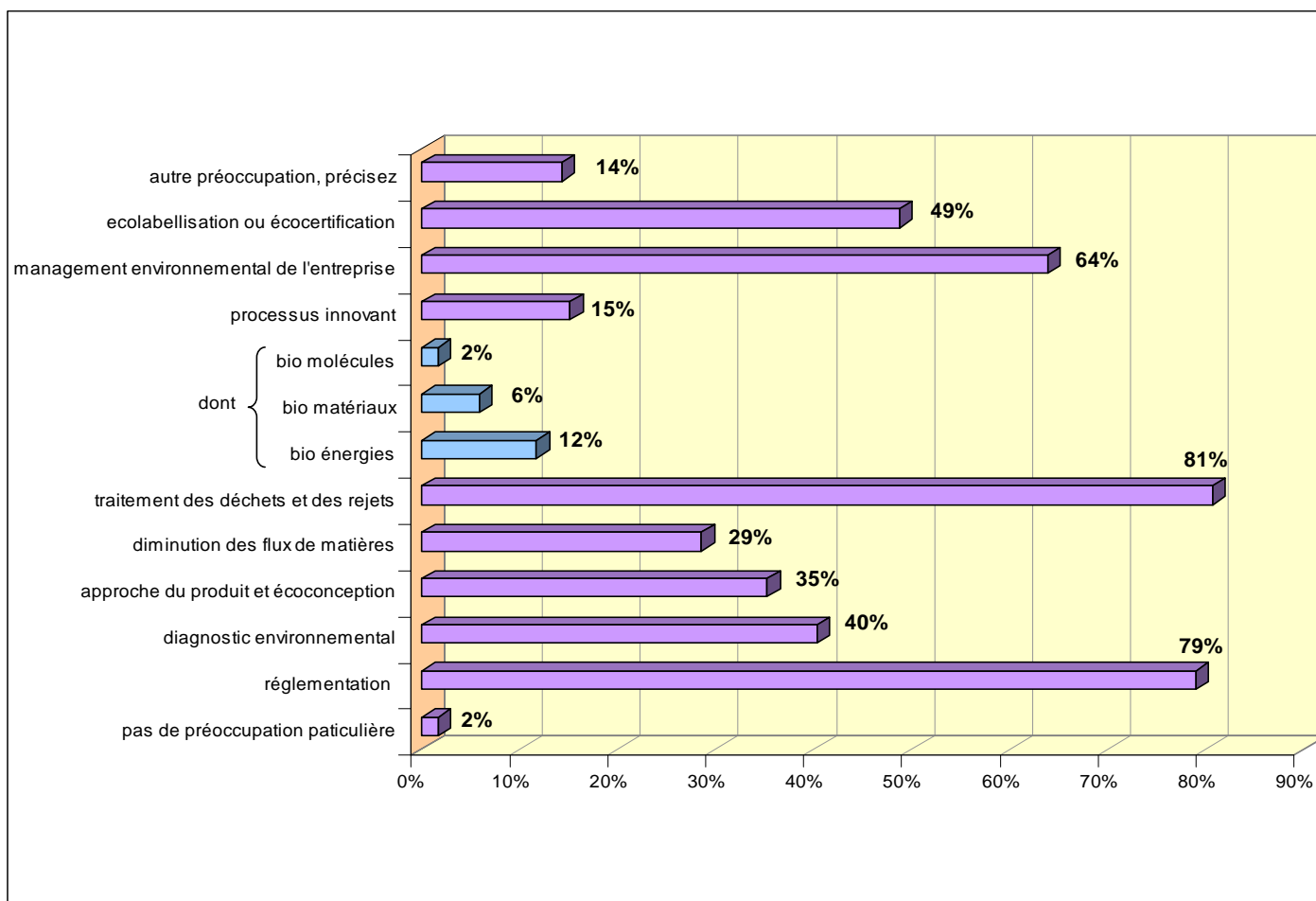
Le **commerce** a répondu (14%) à **hauteur de son poids dans le panel de départ** (17%), alors que le secteur des **services** affiche un **taux de réponse plus faible** que son poids initial (16,8 % des réponses contre 25 % dans la répartition initiale).

Les départements de la **Marne**, de l'**Aisne** et des **Ardennes** représentent à eux seuls **68,9 %** des répondants.

Parmi les répondants, ce sont les **entreprises ardennaises** (20 réponses) et **haut-marnaises** (16 réponses) qui ont été les plus sensibles à la création de la licence professionnelle avec un taux de réponse moyen de 12 %.

B. Analyse de l'enquête (panel de 119 répondants)

Question 2 : Quelles sont vos préoccupations en matière d'environnement ?



Plusieurs réponses possibles.

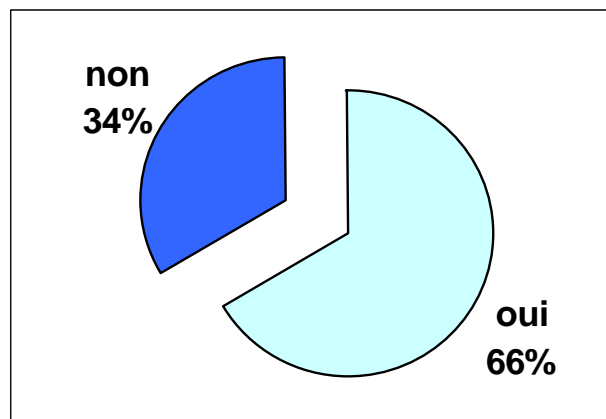
Les questions relatives à l'environnement sont très présentes dans l'entreprise : seuls 2 % des établissements répondants n'a pas de préoccupation en environnement.

Plus précisément, la **réglementation** et le **traitement des déchets et des rejets** constituent les domaines qui intéressent en tout premier lieu les entreprises (huit établissements sur dix). Le **management environnemental**, cité par 64% des répondants, constitue également une préoccupation forte, tout comme **l'écolabellisation ou l'écocertification** dans une moindre mesure (49 % des chefs d'entreprise y sont sensibles).

La diminution des flux de matières (incompressible ?) ou encore les processus innovants restent en marge des préoccupations.

Dans la catégorie « autres », la démarche de développement durable est citée à plusieurs reprises, et plus particulièrement la réalisation d'un bilan énergétique, la recherche d'économies d'énergie ou des moyens d'accès aux énergies renouvelables.

03 : Existe-t-il un ou plusieurs postes liés à l'environnement dans votre établissement ?



Deux établissements sur trois (soit 79 entreprises) disposent d'au moins un poste lié à l'environnement.

Si oui, nature du (des) poste(s)

Chaque établissement disposant de ses propres intitulés dans la nature des postes, il est procédé à un regroupement des postes mentionnés :

DOMAINE	Qualité Sécurité Environnement		Environnement		Environnement Sécurité		Hygiène Sécurité Environnement		Qualité Hygiène Sécurité Environnement		Qualité Environnement	
	Nombre de postes cités	Responsable	17	Responsable	6	Responsable	3	Responsable	5	Responsable	7	Responsable
Adjoint		1										
Assistant		5	Assistant	1			Assistant	1				
			Ingénieur	2								
Technicien		1	Technicien	2	Technicien	2			Technicien	2		
Animateur		4	Animateur	2	Animateur	3	Animateur	3			Animateur	1
			Correspondant	1								
<i>Responsable maintenance / environnement</i>		1	<i>Chef de carrière et environnement</i>	1	Chargé de mission	1					<i>Œnologue qualité vins et environnement</i>	1
TOTAL		29		15		10		9		9		5
		Environnement Santé Sécurité		Qualité		Développement Durable		Service Après Vente		Sécurité		
	Responsable	2	Responsable	2	Responsable	2	Directeur	1	Responsable	1		
							Adjoint	1				
	Animateur	2	Animateur	1	Animateur	1						
	TOTAL	4		3		3		2		1		
AUTRES, POSTES SPECIFIQUES												
	<i>Directeur des programmes</i>	1	<i>Responsable exploitation</i>	1	<i>Responsable travaux neufs</i>	1	<i>Ingénieur process</i>	1	<i>Technicien traitement des eaux</i>	1	<i>Animateur agronomique</i>	1

La spécialisation **environnement** est celle qui offre le plus grand volume de postes. Cela va de **responsable** à **coordinateur** en passant par **assistant**, **ingénieur**, **technicien** et **animateur**.

L'association de domaines la plus recherchée est celle qui mêle : **Qualité-Sécurité-Environnement** (QSE). En effet, le nombre de références à ce domaine est deux fois plus élevé que pour l'environnement seul.

En revanche, si on « casse » cette combinaison pour aboutir à des spécialistes « qualité » ou « sécurité », le nombre d'établissements disposant de ces postes devient très faible.

Les postes liés à l'environnement peuvent parfois s'avérer très spécialisés (chef de carrière et environnement dans une carrière ou œnologue qualité vins et environnement dans les maisons de Champagne). Ces postes « inattendus » peuvent s'avérer des débouchés éventuels pour les étudiants sortants de la licence professionnelle « stratégie d'entreprise en management environnemental ».

Les postes en environnement par fonction

	Nombre de réponses	%
Directeur	2	2,1%
Responsable	52	54,2%
Adjoint	2	2,1%
Assistant	7	7,3%
Ingénieur	4	4,2%
Technicien	8	8,3%
Animateur	18	18,8%
Correspondant	1	1%
Chargé de mission	1	1%
Coordinateur	1	1%

Les fonctions d'encadrement sont mises en avant : 54 % des postes cités sont des postes de **responsables**, ce qui sous-entend certaines compétences managériales.

Plus généralement les postes d'encadrement, réunissant directeurs, responsables, adjoints, ingénieurs et coordinateurs, représentent **63,5 %** des postes cités par les entreprises.

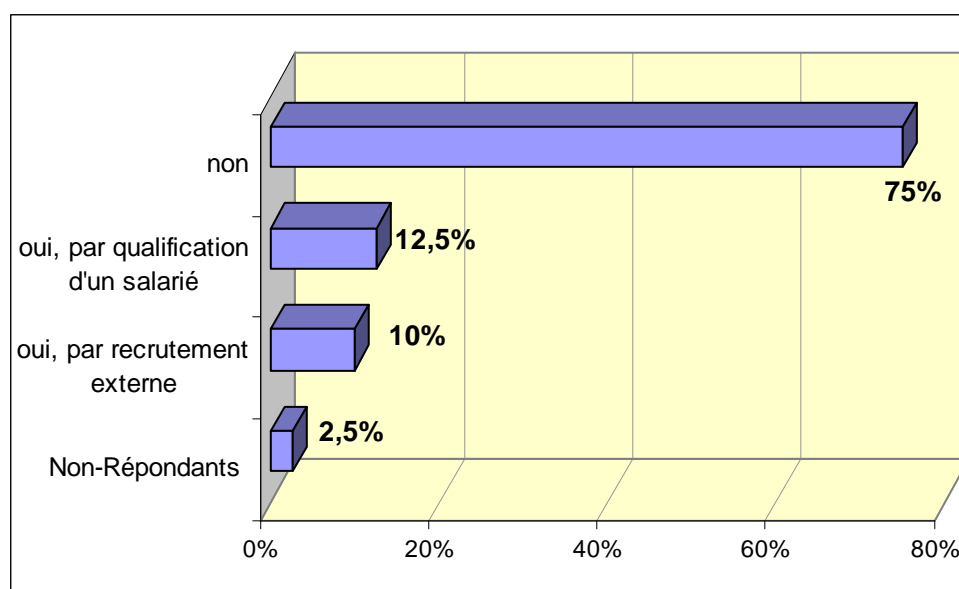
La fonction d'**animateur** constitue le second poste le plus cité (**19 %**).

On retient qu'environ **trois postes sur dix** correspondent à des postes non cadres.

D'autres domaines ont été par ailleurs cités par les entreprises, sans toutefois de précisions sur la nature des postes concernés.

AUTRES DOMAINES SPECIFIQUES CITES				
Hygiène Environnement	Surveillance de l'environnement	Eau	Assainissement	Certification
Composition des consommables	Espace vert		Nettoiemment	Gestion des déchets

Si vous ne disposez pas de postes liés à l'environnement dans votre entreprise, seriez-vous intéressé pour créer un poste de ce type dans votre établissement ?

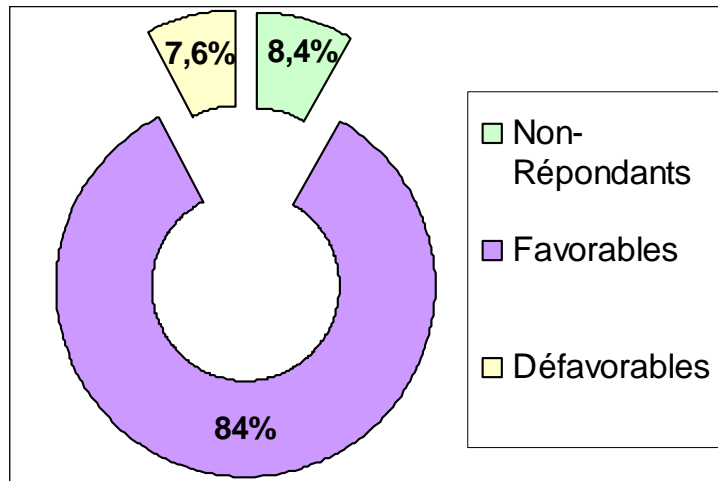


Sur les 40 établissements qui n'ont pas de postes liés à l'environnement, 30 n'envisagent pas de créer des postes de ce type. Ce résultat peut s'expliquer par d'une part, la conjoncture, non favorable à l'embauche, et d'autre part, par le fait que l'établissement n'est pas aujourd'hui confronté à une problématique directe en environnement (ex norme qui contraint à éliminer certains déchets).

Sur les neuf établissements intéressés par la création d'un poste lié à l'environnement, cinq préféreraient passer par le processus de qualification interne d'un salarié. Deux entreprises ont d'ailleurs précisé que les salariés concernés cumuleront cette fonction avec leur poste habituel.

Quatre établissements se sont néanmoins prononcés pour un recrutement externe.

Question 04 : La mise en place d'une licence professionnelle en Ingénierie et Management de l'environnement vous semble t-elle opportune ?



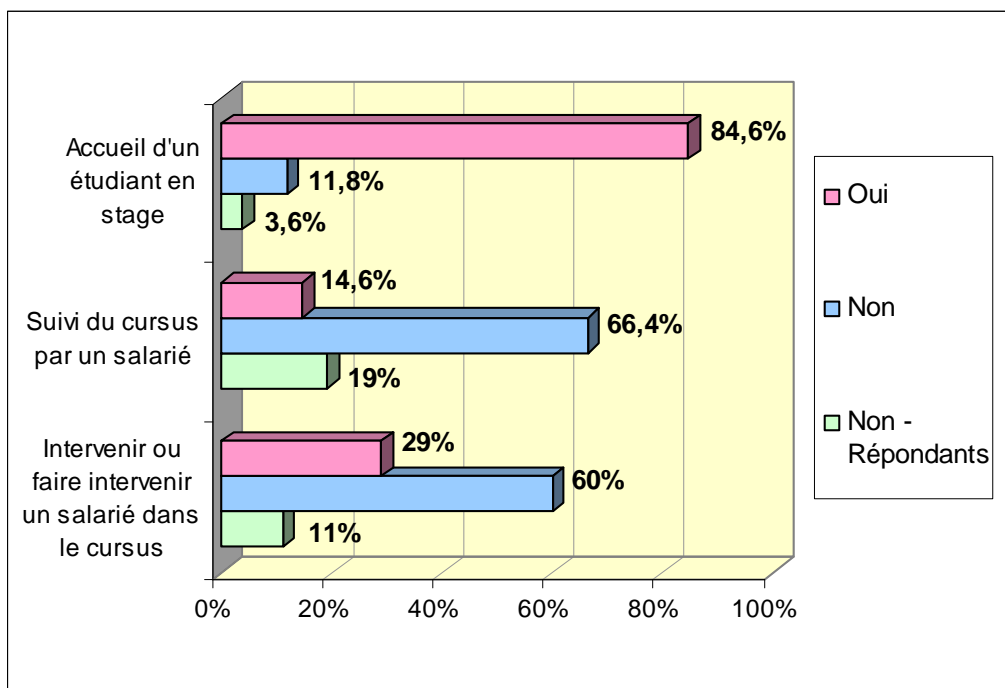
C'est un des grands enseignements de cette enquête, **84 %** des répondants sont **favorables à la mise en place de la licence professionnelle**, ce qui atteste des besoins des entreprises en la matière.

Parmi les dix non répondants et les neuf avis défavorables, certaines remarques ont été émises :

- besoin de précision sur le contenu de la formation,
- nécessité d'associer la Qualité à la Sécurité et à l'environnement pour avoir des débouchés à cette formation,
- veiller à la concurrence avec le Master QSE de Reims.

Si vous êtes favorable à la création de la licence professionnelle en Stratégie d'entreprise en management environnemental,

- Seriez-vous prêt à accueillir un étudiant issu de cette formation en stage ?
- Seriez-vous intéressé pour qu'un salarié suive ce cursus ?
- Pourriez-vous intervenir ou faire intervenir un salarié dans le cadre du cursus mis en place ?



Plus de **huit établissements sur dix** accepteraient d'accueillir un étudiant en stage.

Par ailleurs, même si les entreprises sont très intéressées par l'accueil de stagiaires, elles **n'envisagent pas** pour autant **de faire suivre la formation à l'un de leurs salariés** (15 % sont prêts à le faire). Par conséquent, s'il y a recrutement sur des postes en environnement, ce sera moins le fait de recrutement interne.

Six professionnels sur dix ne sont pas prêts à intervenir ou à faire intervenir un de leurs salariés dans le cursus. Mais, si on comptabilise ceux qui sont prêts à le faire, on compte **32 établissements** favorables à une intervention au sein de la formation.

III. Orientation des jeunes diplômés de niveau III (DUT, DEUG, BTS)

Les approches vues précédemment confortent le projet de création de la licence professionnelle « Stratégie d'entreprise en management environnemental ».

Le volet de l'orientation des étudiants n'en reste pas moins nécessaire à traiter car il vient compléter utilement l'approche « entreprises » et le rapport entre l'offre d'emploi et la demande d'emploi dans le secteur de l'environnement.

On rappelle que le nombre d'étudiants prévus dans le cadre de la licence professionnelle s'élève à une trentaine d'étudiants, selon la répartition suivante :

- 20 étudiants issus de la formation initiale,
- 8 demandeurs d'emploi bénéficiant de validations des acquis de l'expérience,
- 4 contrats de formation ou de qualification,
- 1 à 2 étudiants de Belgique ou/et d'Irlande.

Pour cette partie, il s'agit de s'appuyer sur les éléments diffusés par l'OPEQ Champagne-Ardenne, dans les études :

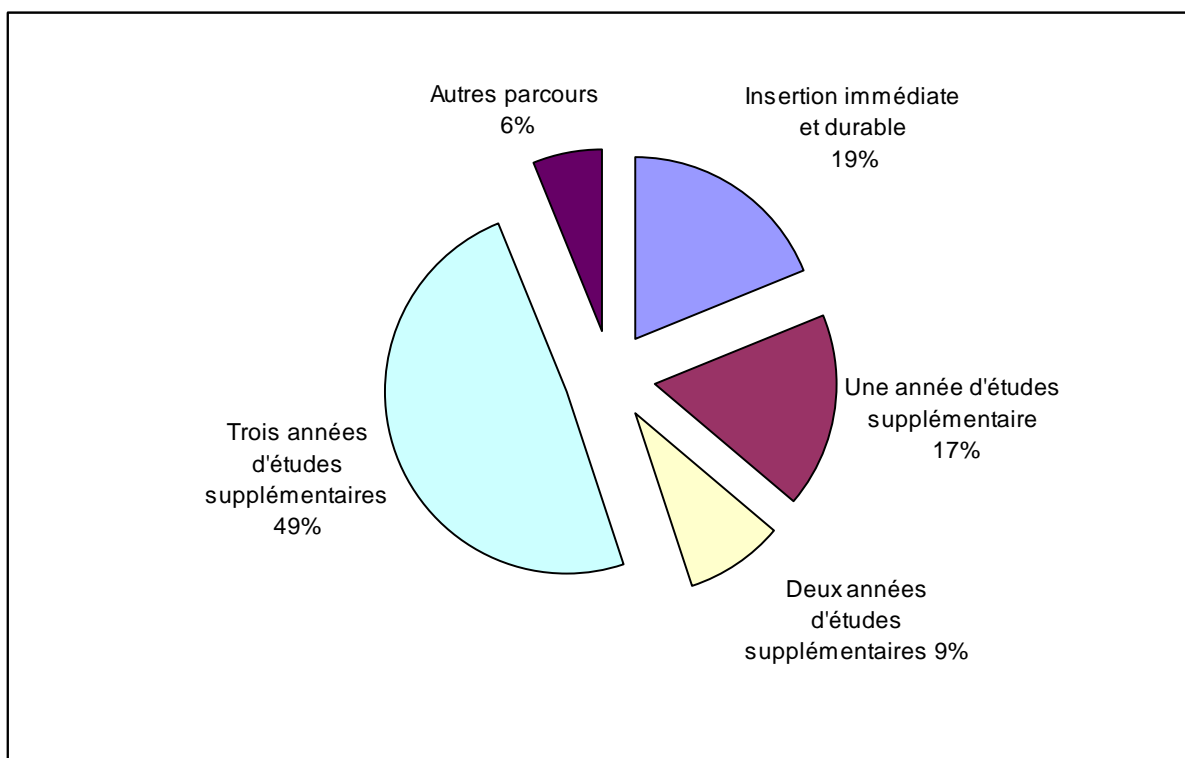
- « projet de création d'un DUT – HSE à Charleville-Mézières » (2008),
- « insertion des jeunes issus de l'enseignement agricole » (2005).

A. Orientation des diplômés Bac +2

1 – Les BTS et DUT

L'orientation en DUT – BTS des bacheliers champardennais est de **10 points** supérieure à la moyenne nationale. 34,7 % des nouveaux bacheliers au plan national se dirigent vers des DUT – BTS contre **44,3 %** en Champagne-Ardenne. Ce taux souligne un potentiel en proportion plus important sur le territoire, d'étudiants titulaires de Bac +2 susceptibles de poursuivre leurs études en licence professionnelle.

Concernant l'orientation des DUT, on observe le parcours suivant :



Source : enquête nationale sur le devenir des titulaires de DUT, DES – ADIUT, 2007

Une majorité des titulaires de DUT poursuit leurs études. 17 % les complètent avec une année d'études supplémentaire.

Sur l'orientation des diplômés de **DUT HSE** (hygiène – sécurité – environnement), on retient que **30 %** poursuivent une année d'études supplémentaire. De plus, **près d'un diplômé de DUT HSE sur deux** s'oriente vers une **licence professionnelle**.

Par ailleurs, la poursuite en licence professionnelle favorise **l'insertion professionnelle**. En effet, l'insertion sur le marché du travail est plus rapide après une licence professionnelle qu'après d'autres formations : plus de **90 %** des diplômés ayant poursuivi en licence professionnelle sont **en poste**.

2 – Les diplômés de l'enseignement agricole

L'intérêt d'observer le devenir des diplômés (bac +2) de l'enseignement agricole réside dans la localisation de la licence professionnelle « stratégie d'entreprise en management environnemental », au lycée agricole de Saint-Laurent.

A la rentrée 2006-2007, on comptabilisait **336** jeunes en formation de niveau bac +2 dans l'enseignement agricole de Champagne- Ardenne, comprenant l'agriculture, la sylviculture et l'agroalimentaire.

Parmi ces jeunes en enseignement agricole, **57,4 % sont originaires de la région** et 42,6 % viennent de départements extérieurs, notamment de l'Aisne, la Meuse ou encore la Seine-et-Marne

Concernant l'orientation de ces diplômés bac+2 en enseignement agricole, **70,4 %** préparent un diplôme de formation supérieure, soit niveau II (bac+3) ou niveau I (bac+4 et plus). **37,1 %** préparent une **licence professionnelle**.

Diplôme préparé	%
Licence professionnelle	37.1 %
Autre (diplôme d'ingénieur,...)	33.3 %
BTS, BTSA, DUT	20.2 %
Autre	9.4 %
TOTAL	100,0%

En 2005, aucun des jeunes préparant une licence professionnelle en agriculture n'avait le statut de demandeur d'emploi alors que sur les niveaux III on enregistrait 13 personnes.

61 % des jeunes de niveau III (bac +2) toujours en formation ont quitté la région pour la poursuite de leurs études. Une filière d'enseignement supérieur supplémentaire permettrait de les retenir davantage.

B. Les licences professionnelles sur le territoire national susceptibles d'entrer en concurrence avec la licence professionnelle « stratégie d'entreprise en management environnemental »

- **Reims** : Sciences et technologies sécurité des biens et des personnes spécialité sécurité et prévention des risques professionnels
- **Besançon** :
 - gestion et traitement des déchets
 - sciences, technologies, santé, sécurité des biens et des personnes, spécialité gestion des risques sanitaires en milieu industriel
- **Orléans** : Sciences et techniques bâtiment et construction spécialité risques, construction, et environnement

- **Lorient** : Sciences et technologies sécurité des biens et des personnes spécialité coordonnateur qualité, santé-sécurité, environnement

C. Les autres licences (entrée au bac, sortie à bac +3) susceptibles d'entrer en concurrence avec la licence professionnelle

- **Mulhouse** : Sciences et technologies, mention environnement, sécurité, risques
- **Poitiers et Strasbourg** : Sciences et technologies, mention analyse des risques industriels et management de la qualité
- **Mont-Saint-Aignan** (Rouen) : Sciences de la vie, de l'environnement, de la terre, parcours sciences de l'environnement
- **Amiens** : technicien supérieur en sécurité et environnement

CONCLUSION

Sur l'offre et la demande d'emploi ainsi que sur le rapport offre / demande

- Plus d'une moitié des postes proposés sont des postes de **conseillers en développement local** et un poste sur cinq concerne les **cadres techniques hygiène et sécurité**,
- les offres (271 en 2008) sont localisées à 40 % dans la Marne mais on observe une **répartition territoriale des postes**, puisque 18 % sont offerts par les établissements de l'Aisne et 10 à 12 % par les autres départements compris dans la zone d'étude (Aube, Ardennes, Haute-Marne), la Meuse restant quelque peu en retrait de par le volume d'offres qu'elle propose,
- les débouchés d'une licence professionnelle « stratégie d'entreprise en management environnemental » se situent dans des **zones géographiques limitrophes des Ardennes**, ce qui permettra le placement des diplômés mais aussi l'accueil des étudiants issus des départements extérieurs aux Ardennes.
- **45,2 %** des demandes d'emploi (708 en 2008) concernent les postes de **conseillers en développement local** et **un poste sur cinq** a trait aux métiers de **chargé d'études et d'environnement**.
- Le nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers de l'environnement a progressé de 8,5 % depuis 2006.
- Les demandeurs dans ces métiers habitent la Meuse (41,9 %) et l'Aisne (29,9 %) alors que la Marne qui concentre le volume le plus important d'offres n'accueille que 13,7 % des demandes.
- Le poste de « conseiller développement local » reste le plus recherché, dans la Meuse et l'Aisne.
- La tension est forte sur le marché de l'emploi dans les métiers de l'environnement : **1 offre pour 3 demandeurs** d'emploi, ce qui oblige les entreprises de la région à **recruter à l'extérieur** (à l'exception de la Meuse).
- La tension entre offreurs et demandeurs reste élevée sur les métiers de **cadre technique hygiène et sécurité** et de **conseiller développement local**. Il y a un intérêt pour la licence professionnelle à développer des modules en rapport.

Sur les résultats de l'enquête portant sur 119 entreprises

- On note un taux de réponse plus affirmé du **secteur industriel**, qui se montre particulièrement sensible au sujet.
- La **réglementation** (79 % des réponses) et le **traitement des déchets et des rejets** (81 %), de même que le **management environnemental** (64 %) font partie des préoccupations majeures des entreprises.
- **66 %** des établissements disposent déjà d'au moins un poste lié à l'environnement dans l'entreprise. Si les fonctions sont variées (directeur, animateur, assistant, technicien, ...), la spécialisation « environnement » représente celle qui offre le plus grand nombre de postes avec 89 citations. 29 postes sont attribués avec la mention « qualité – sécurité – environnement ».
- **63,5 %** des postes cités font référence à des fonctions d'encadrement, d'où l'intérêt de modules de management à prévoir pour la future licence professionnelle. Trois postes sur dix sont non cadres.
- Sur les 40 établissements qui n'ont pas de postes liés à l'environnement, 30 n'envisagent pas d'en créer. Si l'entreprise le fait, elle préférera passer par la qualification d'un salarié.
- **84 %** des répondants approuvent le projet de création de la licence professionnelle. Ils sont autant à être prêts à accueillir un étudiant en stage, ce qui laisse augurer de perspectives d'emploi à venir.
- A peu près un tiers des dirigeants pourraient intervenir ou faire intervenir un salarié dans le cursus (**32** chefs d'entreprise au total). 14,6 % sont par ailleurs favorables à l'entrée d'un salarié dans le cursus.

Sur l'orientation des diplômés champardennais de BTS ou DUT

- 17 % poursuivent une année d'études supplémentaire,
- 90 % des diplômés ayant poursuivi par une licence professionnelle sont en poste.
- Dans l'enseignement agricole supérieur, presque 43 % des élèves viennent de l'extérieur de la Champagne-Ardenne. Ceci confirme l'idée d'un rayonnement géographique pour la licence de Saint-laurent, allant au delà des limites départementales. Ce phénomène se retrouve aussi sur le plan des offres d'emploi.
- 37,1 % des diplômés bac +2 de l'enseignement agricole poursuivent en licence professionnelle.
- Parmi les formations « concurrentes » (licence professionnelle ou licence en 3 ans), la plus proche se situe à Reims mais traite surtout de sécurité. Pour les autres (parmi les plus proches), les distances s'allongent : Amiens, Besançon, Mulhouse, Orléans, ...

ANNEXE I –QUESTIONNAIRE



Enquête : Création d'une licence professionnelle en Stratégie d'entreprise en management environnemental

Préambule : L'objectif de cette enquête (menée sur la région Champagne-Ardenne, et les départements de la Meuse et de l'Aisne) est d'étudier l'opportunité d'ouverture d'une licence professionnelle (bac +3) en « stratégie d'entreprise en management environnemental » qui puisse répondre aux besoins des entreprises. Les futurs étudiants pourront prétendre à des postes tels que cadre technique hygiène et sécurité, cadre technique de l'environnement, technicien en environnement des industries de process, ...

01 : Identification de l'entreprise

Raison sociale :

Adresse
complète.....
.....

Tél : Fax :

Code APE :

Nature de votre activité :

02 : Quelles sont vos préoccupations en matière d'environnement ? (plusieurs réponses possibles)

- Pas de préoccupation particulière
- Réglementation
- Diagnostic environnemental
- Approche du produit et éco-conception (réduction de l'impact sur l'environnement)
- Diminution des flux de matières
- Traitement des déchets et des rejets
- Processus industriel innovant
 - bio énergies
 - bio matériaux
 - bio molécules
- Management environnemental de l'entreprise
- Ecolabellisation ou écocertification (ISO 14001)
- Autre préoccupation, à précisez

03 : Existe-t-il un ou plusieurs postes liés à l'environnement dans votre établissement ?

oui non

- Si oui, nature du (des) poste(s)

- Si non, seriez-vous intéressé pour créer un poste de ce type dans votre établissement ?

- par recrutement externe oui non

- par qualification interne d'un salarié oui non

04 : La mise en place d'une licence professionnelle en Stratégie d'entreprise en management environnemental vous semble t-elle opportune ?

oui non

Si oui,

- Seriez-vous prêt à accueillir un étudiant issu de cette formation en stage ? oui non

- Seriez-vous intéressé pour qu'un salarié suive ce cursus ? oui non

- Pourriez-vous intervenir ou faire intervenir un salarié dans le cadre du cursus mis en place ?
 oui non

A retourner avant le vendredi 20 février 2009 au plus tard par fax au **03.24.56.62.22** à l'Observatoire Economique CCI des Ardennes ou par courrier CCI des Ardennes 18A, avenue Georges Corneau BP 389 08106 Charleville-Mézières cedex

ANNEXE II – COURRIER D'ACCOMPAGNEMENT



CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DES ARDENNES

Affaire suivie par :

Pascal TURQUIER – Chambre d'agriculture des Ardennes – tél : 03.24.33.06.01
Dorothée SIKOUK – CCI des Ardennes – tél : 03.24.56.62.42

Charleville-Mézières, le 11 février 2009

Objet : Ouverture d'une licence professionnelle en Stratégie d'entreprise en management environnemental

Madame, Monsieur,

Les nouvelles contraintes liées à la réglementation environnementale et la prise en compte du développement durable, associées à une réduction des dépenses énergétiques sont plus que jamais d'actualité dans les entreprises.

Afin de répondre à ces problématiques, l'Université de Reims Champagne-Ardenne, au travers de son IUT de Charleville-Mézières, associé au lycée agricole de St Laurent, étudie l'opportunité de mise en place d'une licence professionnelle « Stratégie d'entreprise en management environnemental ».

Votre avis nous est nécessaire dans un objectif de renforcement de la formation professionnelle qui puisse être en adéquation avec les besoins des entreprises.

Aussi, nous sollicitons votre participation au questionnaire joint, qui ne vous prendra que quelques minutes.

Nous tenons à vous préciser que les informations que vous voudrez bien nous transmettre, resteront strictement confidentielles et seront exploitées de façon anonyme.

Assurés de l'intérêt que vous porterez à ces travaux et aux enjeux auxquels veut répondre ce projet de licence professionnelle, nous vous remercions par avance de votre collaboration,

et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Le Président de la Chambre d'Agriculture des
Ardennes

Pierre MICHEL

Le Président de la Chambre de Commerce et
d'Industrie des Ardennes

Géraud SPIRE